



Spécificités fiscales des médecins en BNC



Lieu

ARAPL Grand Centre :

- Bourges
- Châteauroux
- Clermont-Ferrand
- Orléans
- Tours
- Ou en visio



Durée

7h / une journée



Tarif

150 €



Délais

Inscription en ligne
Un délai de 8 jours est obligatoire entre l'inscription et la date de début de formation.

Inscription en ligne



Scannez et inscrivez vous !

Objectif

Etre en mesure d'appréhender les spécificités fiscales des médecins en entreprise individuelle et de les appliquer dans le cadre d'une mission de conseil.

Public

Collaborateurs de cabinets d'expertise-comptable.

Prérequis

Avoir des notions relatives au régime fiscal des BNC

Objectifs pédagogique

- Appréhender et mettre en pratique les spécificités fiscales liées aux secteurs d'exercice des médecins
- Déterminer la situation du médecin au regard de la TVA
- Estimer les exonérations applicables en fonction de la zone géographique d'exercice
- Traiter fiscalement les aides à l'installation ou à l'exercice en zones sous-denses

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthode active et participative, animation interactive, approche par compétences
- Tableau blanc, tableau numérique interactif, support de formation

Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation en début et fin de formation
Cas pratiques, jeu de questions/réponses
Questionnaire à froid d'évaluation de la mise en œuvre des compétences

Accessibilité

Nos formations sont disponibles pour les personnes en situation de handicap.
Contactez notre référent handicap pour information complémentaire au 02.38.42.24.04 ou par mail au araplgc@araplgc.org

Nous contacter

19 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans
Tél : 02 38 42 24 02
Mél : araplgc@araplgc.org
Site : www.araplgc.org

Programme détaillé

1- Les secteurs d'exercices

2- Le régime dérogatoire des médecins secteur 1

- La dispense de comptabilisation des recettes
- La déduction forfaitaire de 2%
- Les abattements conventionnels de 3% et du groupe 3

3- La TVA

- Les actes exonérés de TVA
- Les prestations assujetties à la TVA
- Cas des remplacements

4- Zones défiscalisantes

- L'exercice en ZFU
- L'exercice en ZRR
- L'exercice en zone déficitaire en offre de soins.

5- Traitement fiscal des aides à l'installation ou à la pratique en zone sous-dense

- CAIM / COSCOM / COTRAM / CSTM

6- En bref

- Régime simplifié des professions médicales (RSPM)
- Particularités médecins remplaçants
- Campagnes de dépistage et de vaccination covid 19

Inscription en ligne



Scannez et inscrivez vous !

ARAPL
GRAND CENTRE

**Vous informe, vous forme
et vous accompagne**